

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Pencool 3000
Code du produit : 300055C

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Industriel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

The Penray Companies, Inc.
440 Denniston Ct.
60090 Wheeling, IL
T (800) 373-6729
rotto@penray.com

Distributeur

Add the name, address and telephone number of the Canadian manufacturer or importer who operates in Canada

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (800) 373-6729
CHEMTREC (800) 424-9300
CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Acute Tox. 4 (Oral) H302
Eye Irrit. 2A H319
Skin Sens. 1 H317
Repr. 2 H361

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



Mention d'avertissement (GHS-CA) :

Attention

Mentions de danger (GHS-CA) :

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P330 - Rincer la bouche
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

300055C

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

9 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Orale)

RUBRIQUE 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

| Nom | Identificateur de produit | % |
|---|---------------------------|------|
| Acide borique, sel de sodium, tétrahydraté | (n° CAS) 10555-76-7 | 8.15 |
| Nitrite de sodium | (n° CAS) 7632-00-0 | 4.61 |
| Acide silicique, sel de sodium | (n° CAS) 1344-09-8 | 1.58 |
| Nitrate de sodium | (n° CAS) 7631-99-4 | 1.20 |
| 4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazolide de sodium | (n° CAS) 64665-57-2 | 0.25 |
| Sulfure de sodium et de benzothiazole-2-yle | (n° CAS) 2492-26-4 | 0.10 |

RUBRIQUE 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : En cas d'inhalation: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/lésions après ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Traiter pour les matériaux environnants.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, oxydes d'azote.
- Réactivité : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

300055C

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|-----------------------|--|
| Pour la rétention | : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. |
| Procédés de nettoyage | : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone. |

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|---|--|
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. <Missing Translation : Éviter de respirer gaz, fumées, vapeur ou aérosols. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. |
| Mesures d'hygiène | : Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. |

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

| | |
|------------------------|---|
| Conditions de stockage | : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. |
|------------------------|---|

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

| | |
|---|---|
| Contrôles techniques appropriés | : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises. |
| Protection des mains | : Porter des gants résistant aux produits chimiques. |
| Protection oculaire | : Porter des lunettes de protection (contre les poussières/les éclaboussures, correctement ajustées) ainsi qu'une protection faciale (écran facial). |
| Protection de la peau et du corps | : Porter un vêtement de protection approprié. |
| Protection des voies respiratoires | : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. |
| Contrôle de l'exposition de l'environnement | : Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté. |
| Autres renseignements | : Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies. |

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|-------------------------------|
| État physique | : Liquide |
| Apparence | : Limpide |
| Couleur | : Rose |
| Odeur | : Inodore |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : < 11,5 |
| pH solution | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (éthyl=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : 100 - 102 °C (212 - 215 °F) |
| Point d'éclair | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Non inflammable |
| Pression de la vapeur | : Aucune donnée disponible |

300055C

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| | |
|---|----------------------------|
| Pression de vapeur à 50 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de la vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : 1,095 - 1,131 |
| Densité relative de saturation mélange vapeur/air | : Aucune donnée disponible |
| Masse volumique | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de gaz | : Aucune donnée disponible |
| Solubilité | : Aucune donnée disponible |
| Log Pow | : Aucune donnée disponible |
| Log Kow | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C) | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité (LIE) | : Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité (LSE) | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres renseignements

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Acides. Matières organiques. Agents réducteurs puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

| 300055C | |
|---|--------------|
| DL50 orale rat | > 2000 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | > 2000 mg/kg |
| CL50 inhalation rat | > 20 mg/l/4h |
| Nitrite de sodium (7632-00-0) | |
| DL50 orale rat | 85 mg/kg |
| CL50 inhalation rat | 5,5 mg/l/4h |
| Acide silicique, sel de sodium (1344-09-8) | |
| DL50 orale rat | 1960 mg/kg |
| Nitrate de sodium (7631-99-4) | |
| DL50 orale rat | 1267 mg/kg |
| Sulfure de sodium et de benzothiazole-2-yle (2492-26-4) | |
| DL50 orale rat | 750 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | > 1250 mg/kg |

| | |
|--|---|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Cancérogénicité | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Toxicité pour la reproduction | : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. |

300055C

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| | |
|---|---|
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Danger par aspiration | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Symptômes/lésions après inhalation | : Peut irriter les voies respiratoires. |
| Symptômes/lésions après contact avec la peau | : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Symptômes/lésions après contact oculaire | : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. |
| Symptômes/lésions après ingestion | : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements. |

RUBRIQUE 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

300055C

| | |
|------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |
|------------------------------|-------------|

12.3. Potentiel de bioaccumulation

300055C

| | |
|------------------------------|-------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |
|------------------------------|-------------|

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de Transport des marchandises dangereuses

Transport des marchandises dangereuses

Non réglementé pour le transport

RUBRIQUE 15: Informations sur la réglementation

Tous les composants de ce produit sont inscrits aux ou exclus des inventaires canadiens de la LIS (Liste Intérieure des Substances) et la LES (Liste Extérieure des Substances), sauf:

| | |
|--|---------------------|
| Acide borique, sel de sodium, tétrahydraté | (n° CAS) 10555-76-7 |
| Metil Metilfosfonatode Sodio | (n° CAS) 73750-69-3 |

RUBRIQUE 16: Autres renseignements

| | |
|---------------------------|--------------|
| Date d'émission | : 09/09/2016 |
| Date de révision | : 09/09/2016 |
| Indications de changement | : Aucun(e). |
| Autres renseignements | : Aucun(e). |

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.